

Centre Hospitalier Sud Essonne

Cérémonie des vœux 2023 – vendredi 13 janvier 2023

Allocution de Monsieur Christophe Misse

Monsieur le Sous-Préfet, représentant l'Etat,

Madame la Députée,

Monsieur le Député,

Madame la Sénatrice,

Monsieur le Président du Conseil de Surveillance,

Monsieur le Maire d'Etampes,

Monsieur le Maire de Dourdan,

Monsieur le Délégué Départemental de l'ARS,

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil de Surveillance,

Mesdames et Messieurs les élus,

Monsieur le Président de la Commission Médicale d'Etablissement,

Mesdames, Messieurs,

J'ai grand plaisir à vous retrouver à l'occasion de cette traditionnelle cérémonie des vœux, qui n'avait plus été organisée au sein de notre établissement depuis trois longues années.

Depuis trois ans en effet, le CHSE est confronté à une crise sanitaire d'une ampleur exceptionnelle, liée à l'épidémie de COVID.

L'hôpital a tenu, nous avons tenu, et nous pouvons en être particulièrement fiers.

Quelques chiffres permettent de mesurer le niveau de l'investissement qui a été celui du CHSE pour faire face à la pandémie, depuis le début du mois de mars 2020 :

- plus de 1400 patients malades du COVID ont été pris en charge au sein des unités dédiées de notre hôpital, dont plus de 270 patients pris en charge en soins critiques (dans le service de réanimation) ;
- plus de 54 000 injections ont été réalisées depuis le début de l'année 2021 (et jusqu'à la fin de l'année 2022) au sein du centre de vaccination ouvert au « grand public » mis en place par le CHSE, correspondant à plus de 20 000 personnes vaccinées (avec au moins deux doses).



Le CHSE a pu faire face (et fait encore face) au COVID parce qu'il dispose de nombreux atouts.

Ces atouts nous seront indispensables pour affronter les défis auxquels nous devons faire face dans l'année à venir.

Notre établissement devra relever en effet trois défis majeurs en 2023 :

- le contexte épidémique (COVID, grippe, bronchiolite), et la nécessité pour le CHSE de sans cesse répondre aux besoins de santé de la population ;
- la démographie médicale et paramédicale, dont la contrainte se fait de plus en plus fortement ressentir sur notre territoire ;
- le financement de notre plan d'investissement, indispensable au maintien de l'attractivité de notre hôpital, qui impose d'assainir la situation financière du CHSE, pour assurer la soutenabilité de ses investissements.

Pour affronter ces trois grands défis (défi épidémique, défi démographique, défi financier), le CHSE dispose heureusement de nombreux atouts, qu'il devra exploiter au mieux tout au long de l'année à venir.



Je vois au moins cinq atouts essentiels à la disposition du CHSE :

- 1^{er} atout : notre projet d'établissement 2021 – 2025, adopté il y a un peu plus d'un an maintenant, et qui est scrupuleusement mis en œuvre. Nous avons donc fixé un cap, que nous continuerons à suivre résolument.
- 2^{ème} atout : notre plan pluriannuel d'investissement (PPI), traduction concrète de notre projet d'établissement, qui nous permettra de poursuivre la modernisation indispensable de notre hôpital. Ce PPI bénéficie d'un soutien important du « Ségur de la santé » (à hauteur de 18 M€ d'aide à l'investissement structurant). Pour bénéficier de cette aide, dont je veux encore remercier ici les pouvoirs publics et tout particulièrement l'Agence Régionale de Santé d'Ile-de-France, nous ne dirons jamais assez à quel point il était fondamental de disposer d'un projet médical et d'un projet d'établissement, dûment approuvés par les instances du CHSE.
- 3^{ème} atout : nos partenariats « public – privé », déjà très forts, et qui seront encore plus développés au cours de cette année. Ces partenariats constituent un marqueur central et incontournable de notre projet d'établissement.

Déjà largement instaurés avec des établissements privés tels que Nephrocare, Korian ou Clinalliance, sur les deux sites du CHSE, ces partenariats concernent désormais également des groupements de praticiens libéraux, à l'image de la coopération exemplaire que nous avons mise en œuvre avec la « SCM de la Providence », dans le cadre de l'exploitation du futur IRM de Dourdan.

Des projets sont en cours avec d'autres praticiens libéraux, dans les domaines de la gynécologie (sur le site de Dourdan), ou de l'ophtalmologie (sur les deux sites du CHSE).

Nous portons également un projet de partenariat, sur le site de Dourdan, avec un centre privé de médecine nucléaire.

Ces partenariats, qui ne sont pas accessoires mais bien fondamentaux pour l'avenir de notre hôpital, font vivre le concept de « campus santé », qui est au cœur de notre projet médical.

Il s'agit aussi par ailleurs du partenariat « ville - hôpital » (tout particulièrement avec la médecine de ville) qui est appelé à se développer, dans le cadre de nos coopérations avec les communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS) du sud Essonne.

- 4^{ème} atout : notre participation au groupement hospitalier de territoire (GHT) « Ile-de-France Sud », que nous formons avec le CHSF et le CH d'Arpajon.

Le nouveau projet médical partagé (PMP) 2023 – 2027 du GHT sera adopté au cours de cette année.

Ce nouveau PMP visera à renforcer les coopérations mises en œuvre au niveau du territoire entre les trois établissements publics, pour consolider l'offre de soins dans le sud Essonne, en particulier par le développement des filières de soins et des équipes médicales de territoire.

- 5^{ème} atout, atout maître du CHSE : une gouvernance et une communauté hospitalière unies, solidaires, et qui entretiennent des relations de confiance avec l'ensemble des acteurs de notre territoire, et notamment l'ensemble des élus, les services de l'ARS d'Ile-de-France et les services de l'Etat.

Restons unis en 2023 !

Nous ferons la preuve de cette unité à l'occasion de la nomination des nouveaux chefs des pôles cliniques de notre hôpital (qui interviendra très prochainement), et, je l'espère, à l'occasion de l'élection du président du conseil de surveillance, dans les toutes prochaines semaines.



Avec de tels atouts, je crois très fermement que le CHSE a donc des raisons d'espérer dans l'avenir.

J'en veux pour preuves les réalisations très concrètes, qui sont autant de bonnes nouvelles, qui ont accompagné la fin de l'année 2022 et qui caractérisent le début de l'année 2023.

A la fin de l'année 2022, nous avons réceptionné les nouveaux locaux du service de réanimation – soins intensifs.

Ce nouvel outil, au service de la population de notre territoire et même, plus largement, de l'ensemble de l'Île-de-France, devrait connaître une montée en charge rapide, tant les besoins en soins critiques sont importants.

La fin de l'année 2022 a ainsi marqué l'achèvement de l'ensemble de l'opération de restructuration et d'extension du service de réanimation – soins intensifs, de l'accueil central et du plateau de consultation, qui a totalement transformé la physionomie du site hospitalier d'Etampes.

En ce début d'année 2023, nous allons débiter l'opération de reconstruction du service d'accueil des urgences du site hospitalier de Dourdan, qui constituera la première phase de la modernisation complète de ce site.



En 2023, comme pour les années précédentes, rien ne sera toutefois possible sans vous : je vous remercie de votre soutien pour relever tous ces défis.

Je remercie en particulier l'ensemble des membres du Conseil de Surveillance, et en tout premier lieu, le président de cette instance, Monsieur Louis-Jean MARCHINA, dont l'action, toujours empreinte de la plus grande sagesse, nous est très précieuse.

J'adresse mes remerciements également aux représentants des usagers, dont les mandats viennent d'être renouvelés, dont les avis nous sont très utiles, et dont l'investissement au service de l'amélioration des conditions d'accueil des usagers est essentiel, en particulier dans la perspective de la certification de

notre établissement par la Haute Autorité de Santé (HAS), qui interviendra à la fin de cette année.

Je remercie les nombreux élus de leur présence aujourd'hui et de leur soutien permanent, notamment les parlementaires, les maires et les présidents de communauté de communes.

Je veux aussi remercier les services de l'ARS d'Ile-de-France (et en particulier la DD 91) de leur soutien constant, ainsi que les services de l'Etat, représentés aujourd'hui en la personne de Monsieur le Sous-Préfet.

Je salue l'investissement des membres de la Commission Médicale d'Etablissement (CME), et je remercie tout particulièrement le président de la CME, le Dr Chuyen VU DINH, pour son engagement au service de notre hôpital et de ses patients.

Je remercie les partenaires sociaux. Je sais à quel point ils sont attentifs à la qualité du dialogue social. Des élections professionnelles ont eu lieu à la fin de l'année 2022, qui ont renouvelé les instances représentatives des personnels hospitaliers, et qui vont offrir un cadre renouvelé au dialogue social au sein de notre hôpital.

Je tiens à saluer le travail accompli par l'ensemble de la communauté professionnelle du CHSE, dans des conditions souvent difficiles. Je la remercie et je veux lui faire part de toute ma reconnaissance.

Je mesure en effet les difficultés et les contraintes qui pèsent sur l'ensemble des métiers de l'hôpital. Mais, malgré ces difficultés, nous ne devons pas perdre de vue le sens de notre mission, et les valeurs qui animent le service public hospitalier. Nous pouvons être fiers de notre action, au service de la santé de la population de notre territoire.

Je voudrais enfin adresser mes remerciements à l'équipe de direction, qui ne ménage pas ses efforts, et dont les fonctions sont de plus en plus exigeantes.

Vous pouvez compter sur ma détermination, comme je sais pouvoir compter sur vous tous, pour faire réussir notre hôpital.

Je vous remercie, et je vous adresse, en mon nom et au nom de l'ensemble de l'équipe de direction, tous mes vœux de réussite, de bonheur et de santé pour vous-mêmes et pour tous ceux qui vous sont chers.

Bonne et heureuse année à toutes et à tous !

Christophe MISSE